

Le mercredi 21 février 2001

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois de l'Outaouais
Maniwaki

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 21 février à 19h au 55 de la rue Martineau à Otter Lake.

Sont présents à cette assemblée, mesdames Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Pierrette Guertin, Linda Lefebvre, Denise Miron Marion et Line Renaud ainsi que Messieurs Reid Soucie, Guy Éthier, Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Daniel Moreau tous commissaires et formant quorum, de même que messieurs Brian Boisvert et Robert Chalifoux commissaires représentant les parents.

Absences motivées : Mesdames Nicole Miller Potvin, Louise Larocque et Monsieur Stephen Ryan.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Louis Pelletier,	Directeur général et responsable des services des ressources informatiques.
M. Mario Auclair	Directeur des services des ressources humaines et secrétaire général.

Le président M. Daniel Moreau, salue cordialement les commissaires et les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2001-CC-017 **Ordre du jour**

Il est proposé par la commissaire Mme Annette Dumouchel que l'ordre du jour présenté soit accepté tel qu'amendé. (**points en caractères gras**)

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du conseil des commissaires du 24 janvier 2001.
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Formation de comités de travail
- 6- Rapport annuel des conseils d'établissements (dépôt)
- 7- Formation : l'éthique dans la prise de décision
- 8- **Ordre du mérite scolaire (représentant de la commission scolaire)**

Le mercredi 21 février 2001

B) SERVICES DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : jeunes, adultes et formation professionnelle.

- 1- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles pour l'année 2001-2002 : adoption;
- 2- Calendrier scolaire 2001-2002 : adoption;
- 3- Plans de réussite des centres de formation professionnelle (dépôt);

C) SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES :

- 1- Entente avec la municipalité de Leslie-Clapham et Huddersfield;
- 2- Demande de la corporation municipale du canton d'Aumond;
- 3- Registres des chèques – novembre, décembre 2000 janvier 2001;
- 4- Registres des chèques – janvier et février 2001;
- 5- Renonciation de la clause 2.5.1 de l'acte intervenu le 12 avril 1984.

D) SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES :

- 1- Mandat de négociation (personnel de soutien CSN)
- 2- Liste de priorité d'embauche (personnel de soutien CSN)
- 3- Formation d'un comité de sélection (Cité étudiante de la Haute-Gatineau)
- 4- Formation d'un comité de sélection (Établissement du Cœur-de-la-Gatineau)
- 5- Formation d'un comité de sélection (Établissement la Tréflière et l'Étoile-du-Nord)
- 6- Frais exigés aux parents (document)
- 7- Publicité et commandite dans les écoles (document)
- 8- Compte rendu C.R.T. (PNE) : le 10 janvier 2001
- 9- Actes d'engagement, année scolaire 2000-2001

E) SERVICES DES RESSOURCES INFORMATIQUES :

(aucun point)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires;
- 2- Brochure École secondaire Sieur-de-Coulomge
- 3- Informations : 20^e anniversaire de l'UQUAH

Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-018

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du mercredi 24 janvier 2001

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 24 janvier 2001 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 février 2001

A-5 Le directeur général M. Louis Pelletier, répond aux questions des commissaires sur la correspondance déposée à titre d'information.

RÉSOLUTION 2001-CC-019

Formation des comités.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de former des comités de travail pour les principaux domaines d'activités de la commission. Chaque comité sera composé de 3 à 5 commissaires et du directeur de service concerné. Le président et le directeur général sont également membres de ces comités, chaque comité sera présidé par un commissaire;

Le mandat des membres commissaires se terminera lors de la prochaine élection scolaire.

Les commissaires désignés pour chacun des comités s'établissent comme suit :

<p>1- Comité des ressources éducatives</p> <p>Mesdames Madeleine Aumond Linda Lefebvre Nicole Miller-Potvin Pierrette Guertin et Monsieur Robert Chalifoux</p>	<p>2- Comité des ressources humaines et secrétariat général</p> <p>Mesdames Linda Lefebvre Line Renaud Annette Dumouchel et Monsieur Robert Chalifoux</p>
<p>3- Comité des ressources financières et matérielles</p> <p>Mesdames Nicole Miller Potvin Denise Miron Marion Messieurs Reid Soucie Guy Lesage Brian Boisvert</p>	<p>4- Comité de l'administration générale</p> <p>Mesdames Louise Larocque Linda Lefebvre Line Renaud Madeleine Aumond et Monsieur Charles Langevin</p>

Le mandat général des comités s'établit comme suit :

- 1° Étudier toute question qui lui est soumise par le conseil et lui faire rapport;
- 2° Préparer ou réviser au besoin toute politique ou procédure propre à ce secteur avant de la soumettre pour approbation;
- 3° Étudier au besoin tout dossier majeur devant être soumis au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Rapport annuel des conseils d'établissements (dépôt);

Les rapports annuels des établissements sont déposés. Certains rapports n'ont pas été déposés en conséquence de motifs justifiés.

A-7 Formation : l'éthique dans la prise de décision.

Mme Madeleine Aumond, nous présente les éléments contenus dans le document « *Mon organisation : démarches éthiques* ». Ce document, produit par la Fédération des commissions scolaires du Québec, a été réalisé en collaboration avec Mme Lyse Langlois de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

M. Robert Chalifoux informe l'assemblée des propos tenus par M. Normand Maurice, responsable des CFER « *Centres de formation en entreprise du recyclage* ». Ces centres visent la formation des élèves vivant des difficultés d'apprentissage.

RÉSOLUTION 2001-CC-020

Représentant de la Commission scolaire

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre, que Mme Madeleine Aumond représente la Commission scolaire des-Hauts-Bois-de-l'Outaouais au sein du comité de « *L'Ordre du mérite scolaire* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**B-3 Plans de réussite des centres de formations professionnelles.**

M. Louis Pelletier dépose pour information les plans de réussite de chaque centre de formation professionnelle, secteurs Pontiac et Haute-Gatineau. Le contenu de ces plans devrait être discuté avec la Direction régionale de l'Outaouais.

RÉSOLUTION 2001-CC-021

Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – Année scolaire 2001-2002.

CONSIDÉRANT l'obligation faite à la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais d'établir annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin, d'adopter le document intitulé « *Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles* » année scolaire 2001-2002 ayant en annexe les cartes illustrant les territoires pour chacune des écoles, tel que déposé par la directrice du service des ressources éducatives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 février 2001

RÉSOLUTION 2001-CC-022

Calendrier scolaire 2001-2002

Tenant compte de la nouvelle réalité des cycles et de l'importance actuelle de favoriser la création et le maintien d'équipes-cycles efficaces;

Tenant compte que ces équipes sont formées principalement des enseignants, mais aussi des spécialistes et au besoin, du personnel des services complémentaires et de toute autre personne intervenant auprès des mêmes élèves ou des enseignants;

Tenant compte de la responsabilité partagée à l'intérieur de ces équipes au regard des activités d'apprentissage des élèves, incluant l'enrichissement ou l'adaptation du programme de formation;

Tenant compte de la nécessité pour ces équipes de se rencontrer régulièrement et fréquemment pour la planification pour l'évaluation et la formation continue;

Tenant compte de la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités générées par la réforme;

Tenant compte que le calendrier fait partie de l'organisation pédagogique;

Tenant compte que les journées pédagogiques sont une ressource-temps pour la planification, l'évaluation et la formation continue;

Tenant compte de la nécessité pour les équipes de se rencontrer régulièrement pour identifier les élèves en difficulté qui ont besoin de mesures préventives;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel

- d'adapter le calendrier aux besoins impératifs du travail d'équipe.
- de prévoir une journée pédagogique à intervalles réguliers.
- de laisser à la discrétion des établissements les étapes d'évaluation des élèves.

Et d'adopter le calendrier 2001-2002, en considération des principes directeurs, des caractéristiques du calendrier et des journées flottantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) PRINCIPES DIRECTEURS

- 1) Garantir 180 jours réels de classe à tous les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire (respect des régimes pédagogiques).
- 2) Prévoir un calendrier de 184 jours de classe :
 - a) Offrir aux écoles la possibilité de transformer une de ces journées en « pédagogique flottante ».
 - b) Trois journées de classe constituent une réserve pour fermetures d'écoles ou suspensions de cours. À défaut d'être utilisées à cette fin, ces journées seront converties en journées pédagogiques additionnelles, lesquelles seront prises à partir du mois d'avril. Les dates sont laissées à la discrétion des établissements.

- 3) Offrir deux semaines de congé à Noël.
- 4) Viser à maintenir 4 journées de planification communes avec les commissions scolaires de l'Outaouais (28 août 2001, 9 novembre 2001, 1^{er} février 2002, 28 mars 2002). Ces journées seront aussi des journées « commissions ».
- 5) Tenir compte de la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités générées par la réforme.
- 6) Laisser à la discrétion des établissements les étapes d'évaluation des élèves.
- 7) Prévoir une journée pédagogique à intervalles réguliers afin d'adapter le calendrier aux besoins impératifs du travail d'équipes-cycles (planification, évaluation et formation continue).

B) CARACTÉRISTIQUES DU PROJET POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2001-2002

Mois	Jours de classe	Journées pédagogiques	Total	Fréquence des journées pédagogiques
Août	2	4	6	0 – 4
Septembre	18	1	19	15 – 1
Octobre	22	-	22	33 – 2
Novembre	20	2	22	
Décembre	15	-	15	29 – 1
Janvier	18	1	19	
Février	19	1	20	18 – 1
Mars	13	2	15	20 – 1 / 12 – 1
Avril	20	1	21	18 – 1
Mai	22	--	22	39 – 4
Juin	15	4	19	
Total	184	16	200	184 – 16

ENTRÉE DES ENSEIGNANTS (ES) : 24 août 2001

ENTRÉE DES ÉLÈVES : 30 août 2001

CONGÉS DES FÊTES : 24 décembre 2001 au 4 janvier 2002

SEMAINE DE RELÂCHE : 4 au 8 mars 2002

FIN DES CLASSES :

- pour les élèves : 21 juin 2002

- pour les enseignants (es) : 28 juin 2002

C) JOURNÉES FLOTTANTES :

Chacune des écoles peut utiliser une (1) journée de planification selon ses besoins, durant l'année scolaire. Dans ce cas, un avis doit être adressé au directeur général au moins 15 jours à l'avance. Cet avis doit inclure les objectifs de cette journée.

Le mercredi 21 février 2001

RÉSOLUTION 2001-CC-023 Entente avec la municipalité de Leslie-Clapham et Huddersfield et la commission scolaire pour la bibliothèque.

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil d'établissement de reconduire l'entente avec les nouvelles conditions;

CONSIDÉRANT que l'entente est pour une durée de trois ans;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Guy Lesage d'accepter l'entente avec la municipalité de Leslie-Clapham et Huddersfield et la commission scolaire pour la bibliothèque municipale.

De plus, il est résolu que le président M. Daniel Moreau et le directeur général M. Louis Pelletier soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire l'entente avec la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-024 Demande de la corporation municipale du canton d'Aumond

CONSIDÉRANT la demande de la municipalité de faire l'acquisition du couvent Ste-Famille ;

CONSIDÉRANT que la commission ne dispense plus de cours depuis 1992 à cette école;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin, d'entreprendre les démarches en vue de rétrocéder le couvent Ste-Famille à la municipalité d'Aumond pour la valeur nominale que le ministre déterminera.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-025 Registres des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire Mme Linda Lefebvre;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Linda Lefebvre que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. pour les mois de novembre 2000, décembre 2000 et janvier 2001 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 février 2001

RÉSOLUTION 2001-CC-026

Registres des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire M. Daniel Moreau;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Daniel Moreau que les registres des chèques de la C.S.H.B.O. pour les mois de janvier et février 2001 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**RÉSOLUTION 2001-CC-027**

Renonciation de la clause 2.5.1 de l'acte intervenu le 12 avril 1984.

CONSIDÉRANT la demande faite par la ville de Maniwaki, de renoncer à la clause 2.5.1;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire peut renoncer à la clause 2.5.1 sans avoir l'autorisation du Ministre;

CONSIDÉRANT que la ville de Maniwaki juge opportun de céder l'immeuble à la fondation du Pavillon du Parc pour la somme d'un dollar (1.00\$);

CONSIDÉRANT que la fondation veut construire une résidence pour les personnes de déficience mentale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Madeleine Aumond de renoncer à la clause 2.5.1 de l'acte intervenu le 12 avril 1984 lors de la vente de l'immeuble entre la Commission scolaire de la Haute-Gatineau et de la ville de Maniwaki;

De plus, il est résolu que le président M. Daniel Moreau et le directeur général, M. Louis Pelletier soient autorisés à signer les documents nécessaires pour et au nom de la commission scolaire.

Deux commissaires votent contre, la proposition est donc;

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**RÉSOLUTION 2001-CC-028**

Mandat de négociation (personnel de soutien, CSN)

CONSIDÉRANT la signature d'une nouvelle entente nationale le 3^e jour du mois de mai 2000;

CONSIDÉRANT l'importance d'aménager certaines matières de l'entente nationale aux besoins et réalités de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'importance de signer avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs du soutien (CSN) une entente locale;

Le mercredi 21 février 2001

(suite **RÉSOLUTION 2001-CC-028**)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Reid Soucie, d'accorder au comité patronal de négociation, représenté par les membres du comité des relations de travail, le mandat de négocier avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs du soutien (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-029

Liste de priorité d'embauche
(personnel de soutien CSN)

CONSIDÉRANT le résultat des discussions tenues avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs du soutien (CSN);

CONSIDÉRANT recommandation de la partie patronale représentée par le comité des relations de travail (CRT);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, de ratifier l'entente signée qui confirme l'acceptation des modalités définies à l'intérieur du document : *liste de priorité d'embauche* (personnel de soutien CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-030

Création d'un comité de sélection "
Cité Étudiante de la Haute-Gatineau".

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les ouvertures de postes possibles au niveau des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les mouvements du personnel possibles engendrés par les ouvertures de postes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire M. Charles Langevin, qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de trois commissaires :

Mesdames Madeleine Aumond et Linda Lefebvre ainsi que Monsieur Robert Chalifoux et du directeur général.

Le comité de sélection pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 21 février 2001

RÉSOLUTION 2001-CC-031

Création d'un comité de sélection
"Établissement du Cœur-de-la-Gatineau".

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les ouvertures de postes possibles au niveau des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les mouvements du personnel possibles engendrés par les ouvertures de postes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Annette Dumouchel qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de trois commissaires :

Madame Linda Lefebvre et Messieurs Guy Éthier et Paul Liberty ainsi que du directeur général.

Le comité de sélection pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2001-CC-032

Création d'un comité de sélection
"Établissements la Tréflière et l'Étoile-du-Nord".

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les ouvertures de postes possibles au niveau des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT les mouvements du personnel possibles engendrés par les ouvertures de postes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Denise Miron Marion, qu'un comité de sélection soit formé et que ledit comité soit composé de trois commissaires :

Mesdames Line Renaud, Madeleine Aumond et de Monsieur Robert Chalifoux, ainsi que du directeur général.

Le comité de sélection pourra s'adjoindre de personnes ressources.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Frais exigés aux parents.

Le secrétaire général, M. Auclair, dépose pour information un document reçu pendant une session de la Commission professionnelle des secrétaires généraux.

Le mercredi 21 février 2001

D-7 Publicité et commandite dans les écoles.

M. Auclair, dépose pour information, et commente un document reçu à la session de la Commission professionnelle des secrétaires généraux.

D-8 Compte-rendu du CRT (PNE) : le 10 janvier 2001

M. Auclair, donne des informations supplémentaires sur le contenu du compte-rendu du comité des relations de travail du personnel professionnel.

D-9 Actes d'engagement, année scolaire 2000-2001.

M. Auclair, dépose pour information aux membres du conseil des commissaires les actes d'engagement.

F-1 Questions des commissaires.

M. Pelletier, répond aux questions des commissaires. Ces questions traitent de différents sujets.

RÉSOLUTION 2001-CC-032

Félicitations à l'équipe école

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Linda Lefebvre qu'une mention de félicitations soit envoyée à l'équipe-école de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge pour leur excellent travail dans la réalisation d'une brochure d'information.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-3 Informations – 20^e anniversaire de l'UQAH

Pendant la cérémonie qui soulignera le 20^e anniversaire de l'UQAH, le samedi 10 mars 2001, Mme Agathe Quevillon et l'équipe-école de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge se verront décerner le prix de « *Pionnier de l'éducation* ». Le conseil des commissaires félicite chaleureusement toutes ces personnes qui contribuent à faire de l'éducation une priorité.

F-4 Levée de l'assemblée

Secrétaire général

Président

